

**INFORMATION RÉGLEMENTÉE**

EMBARGO JUSQU'AU 21.04.2011 – 15:00 PM

N'est pas destiné à être distribué aux Etats-Unis, en Australie, au Canada ou au Japon

**Résultats de l'allocation prioritaire de l'offre d'obligations convertibles de Cofinimmo**

Bruxelles, le 21.04.2011, 15:00 PM CET

Cofinimmo SA (Euronext Brussels : COFB) a lancé le 15 avril 2011 une offre portant sur 1.486.379 obligations à un prix de souscription de €116,60 par obligation, soit 100% de leur valeur nominale. Les obligations arriveront à échéance le 28 avril 2016 et sont convertibles en actions ordinaires de la société. L'offre totale s'élève à €173,3 millions.

Les obligations ont été offertes initialement et attribuées sur une base provisoire (sous réserve d'un *clawback* par les actionnaires) à des investisseurs institutionnels suite à une procédure accélérée de construction d'un livre d'ordres (« accelerated book-building ») le 15 avril 2011, puis elles l'ont été aux actionnaires existants, tant particuliers qu'institutionnels, durant une période de souscription prioritaire de 3 jours du 18 avril au 20 avril 2011. Au total, des actionnaires représentant 1,45% du capital de Cofinimmo (soit 216.680 actions) ont utilisé leurs droits d'allocation prioritaire pour participer à l'offre et 21.668 obligations leur ont donc été allouées.

J.P. Morgan Securities Ltd. et BNP Paribas Fortis ont agi en tant que Coordinateurs Globaux Conjointes (« Joint Global Coordinators ») et Teneurs Conjointes du Livre d'Ordre (« Joint Bookrunners ») dans le cadre de cette offre, en collaboration avec Barclays Capital, KBC Securities et Daiwa Capital Markets Europe Limited. J.P. Morgan Securities Ltd. a également agi en tant que « Lead Structurer ».

L'offre était basée sur une note d'opération approuvée par la FSMA, un formulaire d'enregistrement et un résumé.

Pour tout renseignement:

**Ellen Grauls**

Investor Relations Manager

Tél.: +32 2 373 94 21

[egraults@cofinimmo.be](mailto:egraults@cofinimmo.be)**Ingrid Daerden**

Group Treasurer

Tél.: +32 2 373 60 42

[idaerden@cofinimmo.be](mailto:idaerden@cofinimmo.be)

#### **Concernant Cofinimmo**

Cofinimmo est la première société immobilière belge cotée spécialisée en immobilier de location. Elle possède un portefeuille de plus de € 3 milliards, représentant une superficie totale de 1 700 000m<sup>2</sup>. Ses principaux secteurs d'activité sont les bureaux et les maisons de repos. Cofinimmo est une société indépendante, qui assure elle-même la gestion de son patrimoine immobilier. Elle est cotée sur Euronext Brussels (BEL20) et Paris et bénéficie du statut fiscal belge Sicafi et du statut fiscal français SIIC. Au 31.12.2010, la capitalisation boursière totale de Cofinimmo s'élevait à € 1,5 milliard.

[www.cofinimmo.com](http://www.cofinimmo.com)

## together in real estate

#### **Avertissement**

Cette communication n'est pas destinée à être distribuée, de manière directe ou indirecte, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon, ou dans toute autre état dans lequel une telle distribution serait interdite en vertu du droit applicable.

Cette communication est effectuée à titre informatif et ne constitue pas une offre de titres, ni la sollicitation d'une offre d'achat de titres. La distribution de cette communication, ainsi que l'offre et la vente des titres décrites dans cette communication, peuvent être soumises à des restrictions légales dans certains états. Toute personne lisant cette communication veillera donc à s'informer au sujet de ces restrictions et à les respecter.

Toute offre et tout document formel y afférent sera soumis à des conditions suspensives et résolutoires, y compris celles qui sont usuelles dans ce genre d'offre.

Aucune offre n'aboutira si ces conditions suspensives ne sont pas remplies ou si une condition résolutoire se réalise ou, à défaut de renonciation à l'une de ces conditions, s'il échec.

Cette communication ne constitue pas une offre de titres aux Etats-Unis ou dans tout autre état. Les obligations convertibles (et les actions ordinaires de la société) ne peuvent être offertes ni vendues aux Etats-Unis sans enregistrement préalable ou en l'absence d'une exemption d'enregistrement conformément au US Securities Act de 1933, tel qu'amendé (le « Securities Act »). Cofinimmo n'a l'intention d'enregistrer aucune partie de l'offre envisagée aux Etats-Unis, ni d'émettre une quelconque offre de titres aux Etats-Unis. L'offre est réalisée hors des Etats-Unis conformément à la réglementation S du Securities Act.

Tout achat ou toute demande d'obligations convertibles conformément à l'offre ne peut se faire que sur base des informations reprises dans le Prospectus qui sera émis par l'émetteur au moment opportun dans le cadre de l'offre.

La version anglaise du présent communiqué et de la documentation de l'émission a valeur officielle. Les versions néerlandaise et française sont des traductions établies sous la responsabilité de Cofinimmo.